

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

Date de convocation : 11 juin 2019
Nombre d'élus en exercice : 22
Présents : 14
Absents : 8
Votants : 16 (14 + 2 pouvoirs)
Réception en Préfecture le :
Délibération certifiée exécutoire le :
Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

DELIBERATION N° 2019-11(FIN)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille dix-neuf et le 27 juin, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Pierre POURCIN.

Etaient présent(e)s : Mesdames Régine AILHAUD (suppléante de madame GRANET-BRUNELLO), Clotilde BERKI, Evelyne FAURE, Nathalie PONCE-GASSIER, Geneviève PRIMITERRA. Messieurs Khaled BENFERHAT, Serge CAREL, Bernard DIGUET, Claude, Robert GAY, Jacques LARTIGUE, Patrick MARTELLINI, Serge SARDELLA.

Etaient excusé(e)s : Mesdames Sophie BALASSE, Patricia GRANET-BRUNELLO (représentée par madame AILHAUD), Brigitte REYNAUD. Messieurs Patrick BOUVET (ayant donné pouvoir à monsieur POURCIN), Jean-Claude CASTEL, André LAURENS, Christian LOGIER, Serge PRATO, Jean-Yves ROUX (ayant donné pouvoir à monsieur FIAERT).

Objet : Budget supplémentaire de l'exercice 2019

Le Président expose :

Le budget supplémentaire 2019 que j'ai l'honneur de vous soumettre intègre les résultats du compte administratif 2018 et l'affectation du résultat que nous venons d'examiner.

Ce budget supplémentaire s'élève à **2 391 046 euros**. La répartition par section est la suivante :

Section de fonctionnement	184 000 euros
Section d'investissement	2 207 046 euros

Je vous propose d'étudier, par section, l'affectation de ces crédits étant précisé que, comme pour le budget primitif 2019, le vote s'effectue au niveau du chapitre.

A) DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	174 765,00 euros
---	------------------

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'augmenter les crédits de ce chapitre, ouverts lors du B.P. 2019, afin de compléter la dotation des dépenses d'indemnisation des sapeurs-pompiers volontaires comme suit :

- 54 765 euros afin de compléter le montant des indemnités opérationnelles,
- 120 000 euros afin de compléter le montant des indemnités de gardes postées.

L'impact financier des feux de forêts de La Palud sur Verdon et Prads Haute-Bléone génère des difficultés financières puisque les dépenses liées à ces deux opérations sont de 150 985 euros soit

l'équivalent de 1,5 mois d'indemnités. Cette dépense a un impact sur les crédits d'indemnisation des activités opérationnelles ce qui risque de poser des difficultés en fonction de l'activité feux de forêts à venir.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Articles	Libellé article	BS 2019		
		REPORTS	CREDITS NOUVEAUX	TOTAL
641411	Vacations versées aux sapeurs-pompiers volontaires		54 765,00 €	54 765,00 €
641414	Gardes		120 000,00 €	120 000,00 €

CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 535,00 euros
---	-----------------------

1°) Commentaire :

Les crédits inscrits sont destinés à l'annulation du titre 378 – 2016 pour un montant de 1 534,10 euros et au paiement de la somme de 2 000 euros à un sapeur-pompier volontaire agressé suite au jugement du tribunal correctionnel (délibération du bureau n° 2019-13 (DIR) du 28 mars 2019).

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Articles	Libellé article	BS 2019		
		REPORTS	CREDITS NOUVEAUX	TOTAL
6542	Créances éteintes		1 535,00 €	1 535,00 €
658	Charges diverses de gestion courante		2 000,00 €	2 000,00 €
		0,00 €	3 535,00 €	3 535,00 €

CHAPITRE 68 : DOTATIONS ET PROVISIONS	5 700,00 euros
--	-----------------------

1°) Commentaire :

Par jugement du tribunal correctionnel de Digne-les-Bains, en date du 3 août 2017, l'auteur des feux de Beaujeu, Le Brusquet et La Javie a été condamné à payer au S.D.I.S. 04 la somme de 6 285,45 euros. Afin de recouvrer cette somme, un titre de recette a été émis (titre 362-2017). A ce jour, la somme de 645,69 euros a été réglée. Compte tenu des difficultés financières de l'intéressé et en accord avec Madame la payeuse départementale, il vous est proposé de provisionner la différence soit 5 639,76 euros.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Articles	Libellé article	BS 2019		
		REPORTS	CREDITS NOUVEAUX	TOTAL
6817	Dotations et provisions		5 700,00 €	5 700,00 €
		0,00 €	5 700,00 €	5 700,00 €

LE MONTANT TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT S'ÉLÈVE À 184 000 EUROS.

B) RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE 002 : EXCÉDENTS DE FONCTIONNEMENT REPORTES	173 987,45 euros
--	------------------

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'inscrire le résultat de l'exercice 2018 que nous avons constaté au compte administratif 2018.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Articles	Libellé article	BS 2019		
		REPORTS	RECETTES NOUVELLES	TOTAL
002	Déficit ou excédent de fonctionnement reporté		173 987,45 €	173 987,45 €

CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET DES VENTES DIVERSES	10 012,55 euros
--	-----------------

1°) Commentaire :

Nous inscrivons une recette complémentaire à celles inscrites lors du budget primitif 2019.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Articles	Libellé article	BS 2019		
		REPORTS	RECETTES NOUVELLES	TOTAL
70878	Autres produits activités annexes		10 012,55 €	10 012,55 €
		0,00 €	10 012,55 €	10 012,55 €

LE MONTANT TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT S'ÉLÈVE À 184 000 EUROS.

C) DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de nos opérations réalisées en A.P. et C.P. je vous propose de réinscrire les sommes de crédits de paiement 2018 engagées au titre du budget 2018 et non réglées au 31 décembre.

1°) Détail des mouvements financiers par A.P. et C.P. (AP/CP ANTARES)

• OPERATION 15 – CASERNE BARCELONNETTE ;

Articles	Libellé article	BS 2019		
		REPORTS	CREDITS NOUVEAUX	TOTAL
231312	Centres d'incendie et de secours	229 841,36 €	0,00 €	229 841,36 €
		229 841,36 €	0,00 €	229 841,36 €

• OPERATION 20 –PITEM RISK GEST ;

Articles	Libellé article	BS 2019		
		REPORTS	CREDITS NOUVEAUX	TOTAL
2051	Concessions droit brevet	105 012,54 €	0,00 €	105 012,54 €
		105 012,54 €	0,00 €	105 012,54 €

CHAPITRE 20 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	77 816,04 euros
--	-----------------

1°) Commentaire :

Je vous propose de réinscrire les sommes engagées au titre du budget 2018 et non réglées au 31 décembre.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires au titre des reports

Articles	Libellé article	BS 2019		
		REPORTS	CREDITS NOUVEAUX	TOTAL
2031	Frais d'études	237,60 €	0,00 €	237,60 €
2051	Concessions droit brevet	77 578,44 €	0,00 €	77 578,44 €
		77 816,04 €	0,00 €	77 816,04 €

CHAPITRE 21 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 743 217,42 euros
--	--------------------

1°) Commentaire :

Je vous propose de réinscrire les sommes engagées au titre du budget 2018 et non réglées au 31 décembre, ainsi qu'une somme complémentaire de 4 706,62 euros pour l'acquisition d'effets d'habillement pour l'équipe départementale de soutien.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires

Articles	Libellé article	BS 2019		
		REPORTS	CREDITS NOUVEAUX	TOTAL
21312	Centres d'incendie et de secours	45 895,04 €	0,00 €	45 895,04 €
215311	RÉSEAUX DE TRANSMISSION –Émetteurs récepteurs	399 938,51 €	0,00 €	399 938,51 €
215315	RÉSEAUX DE TRANSMISSION –Autres matériels / vigies	21 000,00 €	0,00 €	21 000,00 €
215321	RÉSEAUX DE TRANSMISSION –Appels sélectifs	3 406,50 €	0,00 €	3 406,50 €
215324	RÉSEAUX DE TRANSMISSION –Autres matériels d'alerte	18 942,24 €	0,00 €	18 942,24 €
2156102	Matériel roulant d'incendie et de secours – V.L.M.I	28 114,91 €	0,00 €	28 114,91 €
2156103	Matériel roulant d'incendie et de secours – P.M.A.	105 050,44 €	0,00 €	105 050,44 €

2156104	Matériel roulant d'incendie et de secours – V.L.U. – V.L.C.	59 987,59 €	0,00 €	59 987,59 €
2156105	Matériel roulant d'incendie et de secours – V.L.H.R.	119 866,25 €	0,00 €	119 866,25 €
2156106	Matériel roulant d'incendie et de secours – V.T.U. – V.I.D.	100 000,00 €	0,00 €	100 000,00 €

Articles	Libellé article	BS 2019		
		REPORTS	CREDITS NOUVEAUX	TOTAL
2156111	Matériel roulant d'incendie et de secours - C.C.F. Moyens - C.C.Rural	487 062,00 €	0,00 €	487 062,00 €
2156113	Matériel roulant d'incendie et de secours – VPI –FPTL -FPT	3 885,12 €	0,00 €	3 885,12 €
2156114	Matériel roulant d'incendie et de secours – E.P.A. – B.E.A.	35 300,15 €	0,00 €	35 300,15 €
2156201	Matériel d'incendie et de secours – P.U.I. – S.S.S.M.	33 790,22 €	0,00 €	33 790,22 €
2156208	Matériel d'incendie et de secours – Formation	1 896,00 €	0,00 €	1 896,00 €
2156209	Matériel d'incendie et de secours – G.M.T.	128 251,83 €	0,00 €	128 251,83 €
2156210	Matériel d'incendie et de secours – A.R.I. et masques de fuite	3 695,94 €	0,00 €	3 695,94 €
2183	Matériels informatiques	78 844,80 €	0,00 €	78 844,80 €
21881	Habillement des sapeurs-pompiers	60 213,43 €	4 706,62 €	64 920,05 €
21882	Autres matériels	3 369,83 €	0,00 €	3 369,83 €
		1 738 510,80 €	4 706,62 €	1 743 217,42 €

CHAPITRE 23 : TRAVAUX NEUFS ET GROSSES REPARATIONS	51 158,64 euros
---	------------------------

1°) Commentaire :

Je vous propose de réinscrire les sommes engagées au titre du budget 2018 et non réglées au 31 décembre.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires au titre des reports

Articles	Libellé article	BS 2019		
		REPORTS	CREDITS NOUVEAUX	TOTAL
231312	Centres d'incendie et de secours	51 158,64 €	0,00 €	51 158,64 €
		51 158,64 €	0,00 €	51 158,64 €

LE MONTANT TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT S'ÉLÈVE A 2 207 046 EUROS.

D) RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE 001 : EXCÉDENTS D'INVESTISSEMENT REPORTES	122 133,87 euros
---	------------------

1°) Commentaire :

Il vous est proposé d'inscrire le résultat de l'exercice 2018 que nous avons constaté au compte administratif 2018 et affecté.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires :

Articles	Libellé article	BS 2019		
		REPORTS	RECETTES NOUVELLES	TOTAL
001	Déficit ou excédent d'investissement reporté		122 133,87 €	122 133,87 €

CHAPITRE 13 : SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	54 912,13 euros
---	-----------------

1°) Commentaire :

Je vous propose de réinscrire les subventions attendues dans le cadre de nos programmes non terminés au 31 décembre 2018 (subvention CFM pour la mise en place de vigies automatisées).

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires

Articles	Libellé article	BS 2019		
		REPORTS	RECETTES NOUVELLES	TOTAL
1327	Etat et établissements nationaux	54 911,68 €	0,45 €	54 912,13 €
		54 911,68 €	0,45 €	54 912,13 €

CHAPITRE 16 : EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	2 030 000,00 euros
--	--------------------

1°) Commentaire :

Dans le cadre du financement de nos opérations d'investissement, nous avons comme volume de recours à l'emprunt (B.P. 2018 + B.S. 2018), un volume financier de 2 207 906 euros.

Compte tenu de l'étalement des opérations et de notre situation de trésorerie, nous n'avons pas mobilisé l'intégralité de l'enveloppe en 2018. D'autre part, dans le cadre des économies réalisées suite aux différents marchés soit 177 906 euros, il vous est proposé de reporter la somme de 2 030 000 euros.

2°) Détail des mouvements financiers par articles budgétaires

Articles	Libellé article	BS 2019		
		REPORTS	RECETTES NOUVELLES	TOTAL
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	2 030 000,00 €	0,00 €	2 030 000,00 €
		2 030 000,00 €	0,00 €	2 030 000,00 €

